

JUSTICE

Procès public ou sur la place publique ?

Procès sur la place publique: Juin 2007, un document secret du S.C.R.S. (Service canadien de renseignement de sécurité) dont l'authenticité est confirmée par une source gouvernementale est coulé à deux journalistes de La Presse et du Droit.

Six mois après, le résumé d'une prétendue entrevue que j'aurais livrée au S.C.R.S. et retrouvé par enchantement par ce même service est diffusé à l'heure du Canada alors que mon procès est suspendu et que la nouvelle loi des certificats de sécurité n'est pas encore entrée en vigueur!

Le 23 février 2008, un an après la déclaration d'invalidité, je récolte les bénéfices de ma victoire en Cour Suprême : en se basant sur les mêmes allégations vagues et sans fournir la moindre preuve publique, les ministres de la sécurité publique et de l'immigration signent contre moi un nouveau certificat de sécurité et le jour même, le résumé d'allégations du S.C.R.S. est publié sur le site de la Cour fédérale, sensée être indépendante et impartiale!

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Morale de l'histoire, dans cette parodie de justice que sont les certificats de sécurité, la preuve est secrète mais les allégations sont non seulement rendues publiques mais coulées à certains journalistes, retrouvées dans les archives dépourvues des services secrets et publiées par mégarde pendant une semaine sur le site de la Cour fédérale !

Et à chaque fois, je dois réagir par des conférences ou des communiqués de presse, des entrevues à ne plus en finir, réfuter les allégations, expliquer le processus injuste, la loi inconstitutionnelle, les conditions draconiennes, mon passé, le présent et de quoi sera fait l'avenir !

Le 4 avril 2008, le journaliste Fabrice de Pierrebourg publie en grande pompe dans le Journal de Montréal des déclarations, diffamatoires à mon égard, trouvées sur Internet!

Le document en question serait l'œuvre d'un prétendu imam opérant sous un pseudonyme dans un forum de discussion! Vérification faite, tout un chacun peut s'inscrire dans ce forum sous n'importe quel pseudonyme !

Après un appel à la mosquée où ce prétendu imam radical prêcherait selon M. Fabristan, on nous confirme qu'il n'y a plus d'imam sous ce pseudonyme!

Désirant le poursuivre en justice pour diffamation, mon avocate communique avec le journaliste qui nous confirme ignorer le vrai nom de l'internaute radical! Donc, faisant fi de toute éthique journalistique et sans égard au code déontologique de sa profession, M. Fabristan se base sur un pseudonyme et tronque le document de tous les reproches qui lui sont destinés ainsi qu'à l'empire Québecor!

Le dit-document qui était en fait la réplique délirante d'un illuminé à *Montréalistan* devient, par la force d'un sensationnalisme très bas, des révélations choquantes contre ma personne!

CRÉDIBILITÉ À GÉOMÈTRE VARIABLE

Pour une fois la convergence n'ayant pas fonctionné puisque cette trouvaille surprenante n'a guère dépassé les pages du Journal, l'un des chroniqueurs maison Martineau est revenu à la charge le 8 avril et a même attribué de la crédibilité à l'illuminé qui a signé le document trouvé sur le net.

Pourtant, le lecteur le moins averti pourrait s'apercevoir que l'auteur de ce torchon est soit un candidat désigné pour l'asile psychiatrique, tirant sur tout ce qui bouge soit un radical crachant sa haine aussi bien sur ses coreligionnaires que sur ses concitoyens, ou peut-être un agent perturbateur dans la lignée des Youssef Mouammar, un autre converti radical travaillant pour les services secrets.

En ce qui me concerne, je suis vraiment sidéré de voir comment certains journalistes contribuent à la fabrication de clowns médiatiques au sein de la communauté musulmane du Québec!

Adil Charkaoui



Adil Charkaoui

«Au-delà du vivre-ensemble, agir ensemble»

3 et 4 mai 2008, Université de Montréal

Présence Musulmane (PM) est fier d'organiser pour une quatrième fois un colloque intitulé « *Au-delà du vivre-ensemble, agir ensemble* ». Plusieurs personnalités publiques nationales et internationales seront présentes, dont : Tariq Ramadan (Angleterre), Salah Basalamah (Canada), Patrice Brodeur (Canada), Asma Lamrabet (Maroc), Bergman Fleury (Canada), Yacob Mahi (Belgique), Fred Reed (Canada), Zakaria Siddiqi (France) et Robert Jasmin (Canada).

Au cours des dernières années, plusieurs efforts ont été déployés par divers acteurs sociaux afin d'étudier et promouvoir le vivre-ensemble harmonieux au sein de notre société québécoise. Ainsi, nous constatons que le débat autour des « *accommodements raisonnables* » a pu semer un certain doute quant à l'avenir de ce vivre-ensemble.

Ce colloque, en mettant à la disposition des Québécoises et Québécois de tous les horizons spirituels ou séculiers, des débats, des idées et des propositions, lance un appel : au-delà du vivre-ensemble, il faut désormais décider et apprendre à agir ensemble.

Les thèmes abordés seront : le choc des perceptions, l'égalité des genres, la réforme sociale et identitaires, l'éducation citoyenne, l'action commune, le métissage culturel et la spiritualité dans un monde globalisé.

Une nouveauté cette année : des conférences réservées aux jeunes par Tariq Ramadan et Yacob Mahi sur la dualité québécoise-musulmane et l'engagement social.

Ce colloque est donc ouvert à tous les citoyens désirant contribuer avec Présence Musulmane à cette réflexion et voir comment nous pouvons tous construire une société harmonieuse. Pour s'inscrire et avoir plus d'informations sur ce colloque, les conférenciers et conférencières ou leur mission, veuillez visiter leur site au:

www.presencemusulmane.org ou à les contacter au 514-434-0PMM.

Présence Musulmane est un collectif de musulmans(es) qui vise à promouvoir des valeurs universelles et une citoyenneté participative nourrie d'une compréhension contextualisée de l'islam et d'une identité ouverte, tout en cultivant un vivre-ensemble harmonieux dans notre société.